

# Paul Klee

Autor(en): **Trolliet, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1973)**

Heft 238

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027834>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le bateau drogué

*Le cargo voguait dans l'archipel des Marquises, quand survint une tempête. Un passager, un barbu, encombré d'un matériel de plongée compliqué, sortit un cornet de caramels dont raffolent les Polynésiens. En les offrant au capitaine et à l'équipage, il dit : « Ce sont les pilules contre le mal de mer ». Mais personne n'y prit garde. Le cuisinier chinois était occupé à apprêter un poisson. Il l'avait vidé avec beaucoup de soin, puis coupé en tranches, quand il remarqua que le bateau oscillait curieusement. Peu après, le cuisinier fut précipité au sol avec son hachoir. Il risqua un œil dehors : pas un marin sur le pont ! Mais à deux pas de sa cuisine, il en vit un qui avait roulé dans l'eau entrée par le côté et dormait à poings fermés. Le cuisinier grimpa jusqu'au poste de commandes : personne à la barre, mais un corps sous la roue, ronflant. Peu à peu, comme on déniche les œufs de Pâques cachés sur une pelouse, il les retrouva tous, endormis : capitaine, second, hommes de bord et, dans le local*

*des machines, le passager barbu, empoisonné par ses propres bonbons.*

*Alors seulement le cuisinier regarda à l'avant. Le cargo fonçait droit sur le fameux rocher des Oiseaux, ce « bateau en lave », où les volatiles essaient comme les abeilles, roc fatal aux marins distraits.*

*Comme c'était un Chinois, il sut bondir sur la roue, tourner, tourner et le bateau vira dans un craquement à quelques brasses du rocher. Chinois, il trouva aussi moyen de tirer le capitaine à l'arrière, de lui plonger la tête dans l'eau, et il tint la barre deux heures durant, ayant pris note du cap inscrit au tableau noir.*

*Ce n'est que dans la nuit que l'équipage se mit à remuer. On vit des êtres hagards se traîner jusqu'au bord et vomir comme des terriens.*

*C'est au large de cette même île des Oiseaux, sombre forteresse sortie de l'océan, et que longeait prudemment notre goélette, que le commandant me raconta cette histoire. A côté de lui, assis sur la pointe des fesses, le torse nu, avec un petit tablier sur son ventre allongé, le cuisinier chinois souriait au rocher.*

**G. B.**

rience professionnelle de François Gross, ancien responsable du téléjournal à Zurich, sera utile en la matière. Mais l'entreprise ne peut aboutir que si elle sort résolument des sentiers battus. En fait, le lieu, avec le Comptoir de Fribourg, risque bien de peser comme un lourd handicap dans toute cette affaire, surtout si l'on inflige au télé-spectateur une indigestion de reflets filmés de la foire commerciale, de discours pompeux ou d'exercices démagogiques de tels pontifes locaux. Foin donc des discours de cantine ! Donnons la parole à ceux qui ont toujours été contraints de se taire jusqu'à maintenant et ouvrons toutes grandes les petites lucarnes fribourgeoises.

### Inspirés de la vie quotidienne

Aux Etats-Unis et au Canada, certains réseaux de télévision par câbles consacrent systématiquement l'un de leurs programmes à des émissions libres, imaginées et réalisées par des non-professionnels assistés par des techniciens. Les sujets abordés sont très concrets, directement inspirés de la vie quotidienne des intéressés, tant réalisateurs que spectateurs. Pourquoi ne pas exploiter cette veine à Fribourg aussi ?

### FRIBOURG

## Relance de la télévision locale

L'essor des réseaux de télédistribution par câbles doit nécessairement déboucher sur un développement rapide de la télévision locale. Alors que les émissions de télévision habituelles sont produites et diffusées par la SSR, au bénéfice d'un monopole public, le propre de la télévision locale est d'être réalisée et diffusée par des personnes privées dans une région délimitée.

Après les expériences pirates d'Yverdon, l'idée a fait son chemin, à Fribourg notamment, où des émissions exclusivement locales seront diffusées

grâce au réseau de Telenet, à l'occasion du Comptoir de Fribourg.

La concession délivrée par le Département fédéral des transports, de l'énergie et des communications autorise une émission journalière d'une heure, pendant dix jours ; l'expérience est placée sous la responsabilité d'un groupe de travail, constitué en société simple, et dont font partie les cinq journaux locaux. L'octroi de la concession dépendait d'ailleurs du fait que l'organe de contrôle des émissions soit largement représentatif. La concession interdit de plus toute publicité. Au plan technique, le pari, passionnant eu égard à la nouveauté, sera difficile à tenir. Il n'est pas à la portée de quiconque de s'improviser journaliste, animateur ou présentateur TV ; l'expé-

## Paul Klee

S'effeuillent de partout  
Des lunaisons  
Lunules.

L'oiseau perché  
Rit jaune.

Un autre à la renverse.

Quoique invisible  
Un œuf.

**Gilbert Trolliet**